

Télécommunications de l'OTAN

L'OTAN

La ligne de communication (et pas télécommunication) américaine en France s'étend depuis l'Aquitaine jusqu'à la Lorraine en décrivant un arc de cercle presque qui traverse le quart des départements de la métropole.

Créée à la fin de l'année 1950 par un accord qui prend effet très rapidement, cette ligne donne lieu rapidement également au choix des sites d'accueil de l'US Army parmi un ensemble qui lui est proposé, mais sans doute aussi parmi des sites sur lesquels elle souhaite s'installer parce qu'elle les a déjà employés quelques années ou quelques décennies plus tôt. Son rôle est d'assurer le soutien des forces, ce qui explique qu'elle stocke et entretient des chars et des camions, des munitions et des rations de combat... Pour leur part, les bataillons du génie et des transmissions présents en France ont pour mission de réaliser des constructions et de les entretenir, de poser des lignes téléphoniques et des télescriteurs, mais pas de creuser des tranchées ou de provoquer des abattis, ou de transmettre des ordres et des informations.

Cette ligne a disparu le 31 mars 1967 à minuit à l'expiration de l'opération d'évacuation Frelon, déclenchée un peu plus d'une année auparavant par le général de Gaulle.

L'existence de cette ligne de communication s'est donc étendue sur un peu plus de seize années.

! Tout cela est très compliqué. Aussi les premières années de la ligne sont-elles souvent passées sous silence parce qu'elle n'existe encore pas autrement que sous la forme de demandes, de négociations, de recherches de sites, et de villages de tentes dans la neige ou dans la boue, quelquefois les deux, quelquefois dans une partie de forêt – comme le sont la forêt de Haye entre Nancy et Toul, la forêt de Trois-Fontaines à la limite entre la Lorraine et la Champagne, la forêt de Chinon entre cette ville et Azay-le-Rideau, ou encore La Braconne près d'Angoulême -, et que la mise en place de l'OTAN masque celle de la ligne... ([lire l'article de cet aspect à cette adresse](#)).

Les télécommunications de l'OTAN

Il y a peu d'informations disponibles sur ces télécommunications de l'Otan, je reste à l'écoute de toute information sur ce sujet. Merci.

De 1951 à 1955 la contribution de 150 milliards d'anciens francs a été attribuée à l'OTAN pour la mise en place d'une infrastructure de transmission d'ailleurs largement dimensionnée par rapport aux besoins d'alors.

C'est cette importante contribution (les autorisations de programme ouvertes en 10 ans aux télécommunications de 1949 à 1958 se montèrent à 217 milliards d'anciens francs courants) qui explique la reprise de 1952, la récession de 1955 à 1959 et surtout que les difficultés en matière d'écoulement du trafic n'apparurent qu'à partir de 1955.

La plus forte progression enregistrée de l'évolution du **téléphone** en France, au cours du [Ve Plan](#), fut un doublement en trois ans de 1952 à 1955 à cause de l'importante contribution de l'OTAN.

Au départ les bataillons du génie et des transmissions présents en France ont pour mission de réaliser des constructions et de les entretenir, de poser des lignes téléphoniques et des télescriteurs, mais pas de creuser des tranchées ou de provoquer des abattis, ou de transmettre des ordres et des informations.

1952 – L'OTAN déploie plusieurs réseaux de télécommunications SHF en phonie, télégraphie et données dédiés aux commandements de ses forces en Europe. (le AIRCENT de 1952 à 1958, le LANDCENT de 1952 à 1962, l'AFCENT de 1962 à 1967).

Parallèlement et à partir de 1961, le premier grand réseau de radiocommunications en fréquences UHF à diffusion troposphérique (800/900 MHz) entre en service. Nommé ACE-High-Network (pour Allied Command Europe Highband), il s'étendait du nord de la Norvège au sud de la Turquie sur un linéaire de 6800 Km !

Il existait près de 90 stations, dont des stations hertziennes en ligne de visée (LOS), situées dans 9 pays différents. (Dans les Ardennes 5 stations LOS : La Férée, Poix-Terron-la-Basculle, Stonne, Marlemont, Vieux moulins d'Hargnies). A partir de la fin des années 1980, afin de libérer les fréquences pour des usages civils de téléphonie mobile et de télédiffusion, le réseau est démantelé progressivement, jusqu'à sa désactivation totale en 1996.

1963 LE RÉSEAU DE TÉLÉCOMMUNICATIONS DE L'O.T.A.N. par voie hertzienne et troposphérique est achevé

Voir [Le Monde Publié le 19 novembre 1963](#)

Il existe un site où vous pouvez obtenir de nombreuses informations sur cette colossale organisation :



NORTH ATLANTIC TREATY ORGANIZATION

contenant 908 documents.

Cliquer sur l'image pour y accéder.

Voici quelques extraits

En 1951 [COMMUNIQUE .DE PRESSE PULLIE](#) A L'ISSUE DE LA SEPTIEME SESSION DU CONSEIL DE L ATLANTIQUE NORD, le 20 septembre 1951, OTTAWA EXTRAIT

1. La septième session du Conseil de l'Atlantique Nord a pris fin. Au cours de celle-ci, pour la première fois, ...

2. A l'occasion d'un échange de vues sur la situation mondiale, le Conseil a constaté que, dans un monde où la tension persiste, la Communauté Atlantique dispose d'une force croissante justifiant une confiance accrue. Le Conseil a été mis au courant par les rumeurs d'Occupation des progrès accomplis dans les pourparlers relatifs à l'établissement d'une nouvelle base de relations avec la République Fédérale Allemande. Il a été informé d'autre part de la déclaration faite par les trois ministres des affaires étrangères à la suite de leur entrevue de Washington, aux termes de laquelle ceux-ci ont accueilli avec satisfaction le projet de création d'une communauté européenne --de défense dont l'Allemagne ferait partie.

...

5. Tous les gouvernements membres ont reconnu que leur effort commun doit tendre à porter leurs forces de défense à un niveau suffisant; ils ont reconnu également que le maintien d'une économie suffisamment saine et stable indispensable pour soutenir cet effort constitue un objectif non moins important. Les rapports du Bureau de production de défense et du bureau économique et financier, ainsi que la discussion qui s'est instituée à leur sujet ont mis en évidence un certain nombre de difficultés dans le domaine de la production et dans le domaine économique.

Les pays membres reconnaissent que ces difficultés doivent être surmontées si l'on veut poursuivre et développer les efforts qui ont été entrepris pour renforcer le monde libre.

Le Conseil a constaté l'existence d'un danger d'inflation ainsi que les charges pesant sur les balances des paiements du fait de l'accroissement des efforts de défense; il a constaté également que les problèmes de prix et de répartition des matières premières rendent plus difficile la réalisation d'une défense efficace. Les Ministres ont reconnu que l'effort que les pays membres poursuivent en commun leur impose de s'attaquer en commun à ces problèmes. Ils sont convenus de prendre individuellement et collectivement les mesures qui leur paraîtront propres à les résoudre. ...

9. Le Conseil a publié une déclaration distincte soulignant l'importance que les gouvernements membres attachent au progrès de la Communauté Atlantique, en vue non seulement de sauvegarder leurs libertés et leurs traditions communes sur une base d'égalité, mais encore d'affermir leurs institutions démocratiques et de promouvoir le bien-être de leurs peuples. Cette déclaration fait état de la création d'un Comité ministériel chargé d'étudier les mesures générales qui pourraient être prises à cette fin et de faire des recommandations appropriées. ...

En 1958 Document [BESOINS MILITAIRES EN TELECOMMUNICATIONS](#) EXTRAIT

... Il ressort des études effectuées conformément aux recommandations du Groupe de travail ad hoc sur les télécommunications qu'en ce qui concerne la seconde catégorie de circuits, il n'est pas impossible qu'avant la fin de l'année les dispositifs de commutation manuelle se soient suffisamment améliorés pour que ces circuits puissent n'être branchés qu'au moment requis en cas d'urgence.

A l'heure actuelle, il n'est pas possible de déterminer si, à longue échéance, la commutation automatique se révélera comme une opération pratique et économiquement réalisable.

...

Dès mai 1950. les cinq pays constituant le WUDO ont consacré une première tranche de £ 16.200.000 à l'amélioration de leurs réseaux nationaux, Ce fut le début du

financement "commun de l'Infrastructure Télécommunications. Par la suite, le financement obtenu par les tranches d'infrastructure OTAN a permis de développer et d'améliorer les installations de télécommunications jusqu'à l'extrême Nord de la Norvège et. aux frontières orientales de la Turquie. Jusqu'à la tranche VIII incluse, l'OTAN ainsi financé £ 142 millions pour l'amélioration des réseaux nationaux en vue de leur utilisation militaire, Bien que ces améliorations aient été réalisées au moyen d'un financement commun, les frais d'entretien et d'exploitation en sont a charges nationales. Il résulte de ce qui précède que, dans leur quasi totalité, les installations de télécommunications financées par l'OTAN viennent s'intégrer aux réseaux nationaux, Par l'exception le réseau "Forward Scatter" constituera un réseau militaire entièrement indépendant des réseaux nationaux. Dans l'esprit du Commandement, cette indépendance assurera une sécurité accrue aux communications acheminées sur ce système. Les frais d'exploitation et d'entretien de ce système seront à charge commune. De ce qui précède, on déduit que le financement commun a permis de réaliser un réseau de télécommunications susceptible de faire face aux besoins OTAN du temps de paix comme du temps de guerre. Or, les besoins en temps de guerre excèdent largement les besoins en temps de paix. Il existe donc un certain nombre d'installations financées par l'OTAN mais non utilisées par lui en temps de paix. L'usage s'est établi que ces installations "surabondantes" soient laissées à la disposition des pays hôtes qui ont ainsi la faculté de les utiliser pour améliorer leurs liaisons nationales. ...

Ici quelques commentaires apparaissent indispensables.

Dès le temps de paix-les Etats-Majors OTAN ont besoin d'échanger entre eux des communications téléphoniques et des messages télégraphiques. De même, les informations provenant des installations radar de surveillance doivent être centralisées en permanence pour les besoins OTAN dans certains centres de défense aérienne. Ces divers trafics pourraient sans doute être acheminés de la façon la plus ordinaire par l'intermédiaire des centraux interurbains ou des bureaux télégraphiques PTT. Pour des raisons diverses telles que commodité, rapidité, économie, etc, les Etats-Majors OTAN demandent généralement aux PTT qu'ils soient écoulés par des lignes directes spécialement. établies, sans aucun intermédiaire, entre les utilisateurs principaux. Leur usage donne lieu à facturation par les PTT selon des tarifs indépendants du nombre de communications échangées et calculés en fonction de la distance qui sépare les deux extrémités de la ligne directe.

On estime que pour l'année 1958 le total de ces facturations avoisina 4 milliards F.F.,... il s'agit donc on le voit, d'une source importante de recettes pour les pays OTAN intéressés (qui:sont à peu près exclusivement les pays européens) ... D'autre part, dans la quasi totalité des pays OTAN, les organismes de télécommunications. sont plus ou moins assimilés à des entreprises commerciales.

Les considérations ci-dessus montrent que le problème des télécommunications, à part quelques aspects techniques mineurs, est essentiellement un problème financier dunt les répercussions sent différentes selon que la position prédominante des pays est celle de pays "note" ou de pays "contributeur", ...

CONCLUSION

.. De ce qui précède, il résulte que le problème des tarifs de facturation à l'OTAN de la location des circuits directs spécialisés ne peut être examiné séparément, Il ne constitue en effet qu'un aspect d'un seul et même problème financier qui englobe d'autre part les remboursements au titre de l'accord sur l'intérêt économique, la valeur résiduelle des installations, l'utilisation en temps de paix pour des fins nationales des installations OTAN surabondantes, les frais d'entretien des installations financées par l'OTAN.] (signé) J. DANTON

RESEAU DE COMMUTATION TELEPHONIQUE INITIAL DU NICS

AC/4-D/2297 · Item · 1974-01-08

(1974 il est question de centres de commutation)

1. Conformément à l'AC/4-DS/918, la description suivante du premier stade des travaux proposé par l'ensemble des Grands commandements et à réaliser au titre des projets 135B (SHAPE) et 22(SACLANT) - installation de nœuds de commutation pour, le NICS est soumise a. votre attention pour, examen et approbation .

2. Les projets. 135B (SHAPE) et 22(SACLANT). de la tranche XXIV du programme d'infrastructure, tels qu'ils ont été approuvés. prévoient l'inscription au programme de l'installation d'un réseau téléphonique nodal commuté automatique. Ce réseau commuté; ainsi que les éléments: terrestres et spaciaux de satellite et les tares/centres. de distribution de messages. constituent les éléments majeurs du premier élément fiable du NICS (configuration A) . Ainsi qu'on l'a initialement proposé dans la Tranche. XXIV; le, premier stade de l'installation du réseau. commuté aurait du être. **La mise au point d'un: commutateur nodal, prototype et du software d'ordinateur: nécessaire.**

Après l'approbation de la tranche XXIV, pour répondre aux besoins des grands commandements en capacité de commutation initiale requise pour apporter des améliorations notables dans les meilleurs délais, la NICSMA a proposé qu'à titre de premier stade de la mise en œuvre du système nodal un réseau initial commuté soit installé en utilisant plusieurs commutateurs d'accès directement interconnectés.

Des commutateurs d'accès de ce type seront requis pour assurer le soutien du réseau nodal prévu en tous cas 23 commutateurs (18 dans le CAE et 5 dans le SACLANT) au service d'abonnés des Gouvernements, des Grands commandements de l'OTAN, des Grands commandements subordonnés, des Commandements subordonnés principaux et auxiliaires permettront de répondre aux besoins militaires minimaux pour cette capacité de commutation .

4. ... Ces commutateurs doivent, pouvoir, commuter: des voies analogiques à deux et quatre fils et ils. auront, des terminaisons à deux et quatre fils. Les commutateurs, seront. également. capables de commuter les appels en phonie protégé. Les centraux et les appareils des abonnés existants devront, être utilisés au maximum en connectant les abonnés dans ce réseau et, lorsqu'un central, ou un appareil d'abonné existant sera. utilisé, ce projet. devra prévoir l'interface. avec ce réseau. Les commutateurs doivent-être capables d'opérer des retours. au repos multiples et doivent avoir un reroutage automatique limité, ces éléments. étant jugés nécessaires pour relier ces commutateurs d'accès au réseau nodal ultérieur du NICS. Les: commutateurs d'accès seront capables d'utiliser un ensemble de circuits (circuits terrestres, par satellite et. par câbles, sous-marins). Ces commutateurs fourniront les installations "suivantes, au moins pour les utilisateurs

- (a) Numérotation automatique directe
- (b) 4 degrés, de. priorité.
- (c) préemption automatique du trafic de faible priorité
- (d) circuit d lignes prioritaires pour abonnés choisis
- (e) Circuit de conférences pour certains abonnés choisis.

.. ...

RAPPORT CONCERNANT LES "CHAPITRES PAR PAYS" EN VUE DU BILAN ANNUEL 1963 DES PROGRES ACCOMPLIS A L'ECHELON NATIONAL DANS LA PREPARATION DES PLANS CIVILS D'URGENCE

AC/98-D/174 · Item · 1963-10-04

TELECOMMUNICATIONS

Le siège de repli protégé du Gouvernement central, récemment terminé, sera desservi par un relais télégraphique primaire et par un Centre téléphonique d'interconnexion; la construction et l'installation des centres étaient achevées à 80% à la fin de 1962,

Les dix sièges régionaux d'urgence, dont six sont des sièges protégés, qui seront achevés en 1963, seront dotés chacun d'un centre télégraphique et téléphonique d'interconnexion ; 80% de l'équipement nécessaire a été acheté Il est envisagé d'achever le reste de l'équipement'en 1963.

C'est l'Armée de terre qui assurera la réalisation et l'exploitation des télécommunications d'urgence, .garantissant la permanence dès activités du Gouvernement fédéral à partir du Siège central et des sièges régionaux, et à partir des régions jusqu'aux 34 sièges de Zone; le plan de télécommunications prévoit la location de circuits, plus le réseau HF et VHF de soutien appartenant à l'Etat. Une somme de \$ 500.000 environ a été consacrée jusqu'ici à l'équipement des télécommunications d'urgence des sièges provinciaux et municipaux, Il est envisagé d'y consacrer une autre somme de \$ 250.000 en 1963/1961.

Les télécommunications gouvernementales pour répondre aux besoins d'urgence figurent au nombre des objectifs prioritaires du Canada. Pour maintenir le contrôle des moyens de télécommunications, des plans ont été mis au point prévoyant que l'organisation nationale des télécommunications d'urgence (ENTO), qui est un organisme civil et militaire dont le Comité principal est placé sous la présidence d'un civil fonctionnera en temps de guerre à partir des sièges de repliant à l'échelon central qu'aux échelons régionaux. Un registre des priorités comprenant la liste des lignes privées essentielles, des circuits d'exploitation essentiels des transports ferroviaires et aériens, etc., a été établi et sera utilisé pour les remises en état ou en cas de crise. Les plans généraux pour le maintien des télécommunications destinées à répondre aux besoins en cas d'urgence prévoient l'identification et la protection des points de télécommunications d'importance vitale. (surtout les points d'interconnexion).

Les autorités canadiennes examinent à l'heure actuelle la possibilité d'instituer un contrôle technique afin de [s]'assurer que l'utilisation de services téléphoniques publics sera limitée en cas de crise aux usagers essentiels.

Aucun progrès n'a été signalé en ce qui concerne le stockage de matériel de télécommunications.

[En ce qui concerne le système d'alerte, de nouveaux progrès ont été réalisés pour ce qui est de l'installation d'un réseau d'alerte par émissions radio, qui fonctionnera 21 heures sur 24. Il est prévu que le système de transmission de renseignements sur les explosions et les retombées nucléaires sera entièrement achevé en 1964, à l'exception d'une extension vers le nord du Canada dont l'achèvement est prévu pour 1965. Des installations de télécommunications limitées existent déjà pour plus de 50% des transmissions de renseignements sur la retombée. Un plan pour le contrôle des émissions radio en temps de guerre a été approuvé.

...

Un des premiers systèmes, le central [Strowger](#) du constructeur allemand Siemens, qui fut installé après la Seconde guerre mondiale à Paris dans les locaux de l'OTAN (porte Dauphine)



Lors de la conférence de Lisbonne en février 1952, le Conseil de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord prend la décision d'établir à Paris le siège permanent de son organisation. Le nouvel édifice remplacera ses bureaux provisoires installés en 1950 sur les pentes du jardin du palais de Chaillot, malcommodes et décriés pour leur caractère inesthétique (ils avaient été réalisés par Carlu pour la VIe session des Nations Unies de 1951). Le gouvernement français met à la disposition de l'organisation, en avril 1954, un terrain de 16 000 m² situé porte Dauphine, à la lisière du bois de Boulogne, en accord avec la Ville de Paris.

Ce terrain avait été réservé pour le siège de l'UNESCO dont la construction est alors finalement déplacée derrière l'Ecole militaire, avec un nouveau projet architectural. Le coût de l'ouvrage, près de quatre milliards de francs, est à la charge des quinze pays membres de l'OTAN.